

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

- DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE -

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ANNEE 1965 - N° 65 - 36 /PR.CH.

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

Décret portant Nomination et Promotion dans
l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

VU la Constitution du 11 Janvier 1964;

VU la Loi N°60-26 du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National
du Dahomey et la Loi modificative subséquente N°62-14 du 26 Février 1962;

VU le Décret N°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant Nomination du Président
et des Membres du Conseil de l'Ordre National, ensemble le Décret
N°64-131/PR.CH. du 2 Octobre 1964, maintenant en exercice jusqu'à
nouvel ordre ledit Conseil,

Après avis conforme du Conseil de l'Ordre National,

Le Conseil des Ministres entendu;

DECRETE :

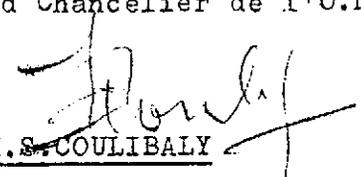
Article 1er.- Est nommé et élevé à la Dignité de GRAND OFFICIER dans
l'Ordre National du Dahomey, pour prendre rang du 10 Juin 1965 -

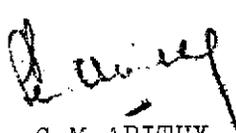
Mr CONGACOU Tahirou
Président de l'Assemblée Nationale

Article 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République du Dahomey -

Fait à COTONOU, le 21 JUIN 1965

Par le PRESIDENT de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M. S. COULIBALY


S. M. APITHY

Ampliations

PR	2	AND	4	SGG	4
PC	6	DAIS	2	INTERESSE	1
MINISTRES	9	GRANDE CH.	10	J.O.R.D.	1